MONTAGUT

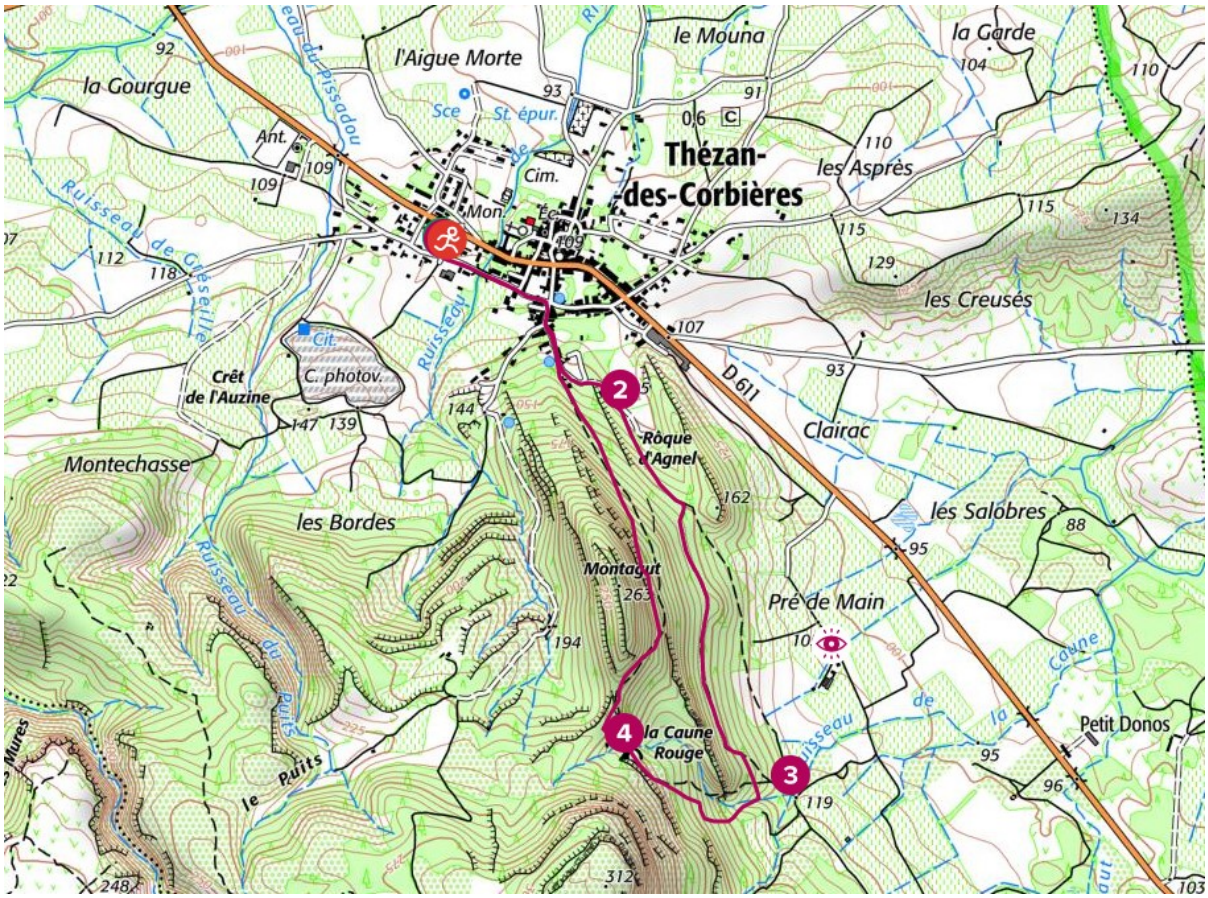

Infos Pratiques	
Distance	3,9 km
Durée *(moyenne)*	01h30
Niveau	Facile
Dénivelé	151 m D+
Départ	THEZAN-DES-CORBIERES
Typologie	boucle
Balisage	Jaune PR

Votre itinéraire

Étape 1 - En sortant du parking de la Maison des villages en Corbières, prendre à droite la rue du Moulin

à Vent puis celle de Montagut, à droite. Continuer tout droit après les dernières maisons. On aperçoit bientôt en face, quelques barres rocheuses.

Étape 2 - Prendre alors à droite la sente en légère montée. Ce parcours est bordé de buis et traverse la pinède. Beaux points de vue, à gauche, sur la plaine. Sur la droite, les barres rocheuses dominent le paysage. Le chemin longe la plaine en direction du sud.

Étape 3 - Bientôt, le sentier s'oriente à droite et s'élève au pied d'un premier bloc de rochers. (!) Etre attentif au balisage. Puis il grimpe en zigzaguant vers une deuxième barre rocheuse qu'il longe à ras. Poursuivre le long de cette barre.

Étape 4 - Sur la gauche, apparaît le dégagement de la Caune, abri naturel paisible à visiter absolument. Le chemin monte encore dans les cailloux et passe sur une crête rocheuse. Beau panorama à droite, sur la plaine et à gauche, sur la garrigue. On amorce alors le retour dans la forêt de pins, à mi-pente du Montagut. Descente douce vers le village. Le sentier est bordé par endroits de murets qui laissent deviner d'anciennes terrasses, derniers témoignages d'une activité agraire en voie de disparition.

Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l'été, et peut entrainer des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en consultant la carte du risque incendie pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits. Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région. En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets. Refermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d'autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu'un piéton peut être présent au détour d'un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !

En savoir plus

https://www.tourisme-corbieres-minervois.com/balades-et-randonnees/montagut/